



The National Association of PeriAnesthesia Nurses of Canada (NAPAN®)
L'Association nationale des infirmières et infirmiers en soins périanesthésiques du Canada (ANIPA®)

BOURSE DE L'ANIPA® en 2020

Pour assister à

LA CONFÉRENCE NATIONALE EN SOINS PÉRIANESTHÉSQUES EN 2020

Winnipeg, Manitoba

Encore une autre année, l'ANIPA® est fière d'annoncer la délivrance d'une bourse, lequel couvrira le **frais d'inscription** de la conférence nationale (avec le tarif d'inscription têt). Cette conférence se déroulera du **au 5 au 7 juin 2020** à Winnipeg, en Manitoba. En plus d'être une infirmière ou un infirmier présentement enregistré(e)s au Canada et être un membre d'une association infirmière provinciale en soins périanesthésiques, le ou la candidat(e) devra répondre aux critères ci-dessous :

Description de la bourse:

La bourse couvrira le frais **d'inscription** (février 15 - avril 15 2020) pour assister à la conférence nationale, laquelle se déroulera à Winnipeg, en Manitoba (le ou la gagnant(e) est responsable pour ses frais de transport et d'hébergement). **La valeur de cette bourse est de 350.00\$.**

1. **Seulement une personne** de chacune des neuf associations des infirmières et infirmiers provinciales en soins périanesthésiques sera décernée cette bourse. Veuillez référer au site web : <http://www.napanc.ca/index.php/provinces-territoires> ou visitez www.napanc.ca, ensuite sur le lien «*Membres*», cliquez sur «*Application forms*» pour avoir la liste complète des associations provinciales au Canada, et des renseignements pour devenir membre.
2. Les récipiendaires de la bourse seront remboursés leurs frais d'inscriptions de 350.00\$. Afin d'être qualifié(e) pour la bourse, veuillez assurer de vous s'inscrire pour la conférence **avant** la date limite pour le tarif préférentiel, donc **avant le 15 avril, 2020**. Le **28 mai 2020**, les dix récipiendaires seront avisés de leur bourse par courriel.

Comment être qualifié(e) pour cette bourse:



1. Vous devez être membre de votre association provinciale, ou l'association dans la juridiction la plus proche.
2. Chacun des conseils administratifs des associations des infirmières et infirmiers en soins périanesthésiques provinciales choisira **UNE** demande d'après :
(1) Les critères de sélection et (2) les réponses fournies aux questions dans le formulaire de demande (ci-dessous).
3. Les récipiendaires de la bourse seront responsables pour leurs frais de transport et d'hébergement. La bourse couvrira seulement le frais d'inscriptions au tous préférentiel: une valeur de 350.00\$!!

Comment inscrire à cette bourse:

1) Critères de sélection

1. Vous devez être membre de l'association des infirmières et infirmiers provinciale en soins périanesthésiques et il n'est jamais trop tard pour vous joindre! Aussitôt être membre, complétez le formulaire d'inscription ci-dessous et envoyez le par courriel au : info@napanc.ca, ou par la poste à votre Association Provincial (voir site web ☺ www.napan.ca). La date limite pour l'inscription sera le **15 Avril 2020**
2. Vous devez vous inscrire tôt à la conférence 2019 avec le tarif de préférentiel de 350.00\$, avant la date limite du **15 avril, 2020**. Visitez www.napanc.ca et cliquer sur le lien «2020 18th National Conference» dans la section « **News flash** » sur la page d'accueil du site web de l'ANIPAc (www.napanc.ca) pour vous inscrire.

Si vous êtes choisi(e) comme récipiendaire de cette bourse, vos frais pour la conférence seront remboursé par cheque

C'est aussi simple que ça!

Ne tardez-vous pas : joignez-vous à votre association provinciale des infirmières et infirmiers en soins périanesthésiques aujourd'hui et le plus tôt possible faites la demande en ligne pour cette bourse sensationnelle de l'ANIPA©!,

La date limite pour vous inscrire à cette bourse est le **01 mai, 2020**, mais soyez certains aussi de vous inscrire à la conférence au tarif préférentiel, avant le **15 avril 2020!**

La date limite pour présenter une demande pour cette bourse est le 01 mai 2020.

